FICHE D'INFORMATION TECHNIQUE Planche de WPC

DESCRIPTION GENERALE

WPC (Composite de bois plastique) est une composition qui réplique le bois sans la maintenance et les risques des patios en bois traditionnel. 65% fibres de bois + HDPE recyclé et additifs.

Test physique étudié	REQUIREMENTS	TEST RESULT
Durcité	>58HRR	61HRR
Composition en humidité	<2%	0.35%
Module de fracture	>20 Mpa	40Mpa
Module d'elasticité	>1800 Mpa	3818Mpa
Dillatation d'épaisseur	>1%	0.4%
Changement de dimension - Caléfaction	±2.5%	-0.10%
Résistance à l'usure	<0.08g/100r	0.077g/100r
Changement de dimension H/B Temp.	±0.2%	-0.10%
Capacité du maintien des vis	>1000N	2780N
Standard – GB/T 24508-2009 WPC		
Résistance au gel/dégel	>80%	92%
Charge de flexion	>2500N	3258N

IMPORTANTES NOTES D'INSTALLATION

Variations de couleur et de surface : De légères différences de couleur et de surface peuvent survenir en raison de variations dans les matières premières ou le traitement de surface. Ces variations ne compromettent pas la qualité ou la durabilité du produit. Les produits de terrasse peuvent subir une décoloration de jusqu'à 5% de leur couleur originale pendant les 12 premiers mois d'exposition au soleil. Cette décoloration est normale et ne compromet pas la qualité ou la durabilité du produit.

Acclimatation :Il est conseillé de placer les éléments de terrasse dans le lieu d'installation souhaité pendant 72 heures avant de commencer l'installation afin qu'ils s'acclimatent. La terrasse ne doit pas être installée à des températures inférieures à 0°C.

Dilatation : Les variations de température et de reprise d'humidité entraîneront une dilatation (environ 0,3% à 0,5%) de la distance suffisante d'expansion entre les sections de terrasse. Une base solide et compactée comme du béton est recommandée pour l'installation de la terrasse. Le produit WPC ne convient pas aux endroits fermés et humides sans ventilation et/ou environnement avec un changement de température important (par exemple, un sauna).

Garantie : La garantie de 20 ans se limite au remplacement des planches ayant des variations trop importantes de dimensions de type gonflement ou des fissures occasionnés par les intempéries. La garantie ne couvre pas les dommages causés par une installation incorrecte, une utilisation abusive ou une négligence. En cas de défaut ou de problème couvert par la garantie, nous nous engageons à remplacer le produit défectueux par un nouveau produit, selon un ratio de 1 pour 1. Le produit défectueux doit être retourné à notre entrepôt pour inspection et échange. La garantie ne couvre pas les dommages causés par une installation incorrecte, une utilisation abusive ou une négligence.